

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 06/07/2010

Réception par le Prefet : 06/07/2010

Publication : 09/07/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-9-3-7

Séance du vendredi 2 juillet 2010

RD 201 - AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR AVEC LA RD 19BIS I À GEISPITZEN

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- - approuve les études d'avant-projet ;
- - détermine la nature et l'étendue des besoins à satisfaire comme suit :
 - Objet de l'opération : RD 201 – Aménagement du carrefour avec la RD 19bisI à GEISPITZEN
 - Estimation globale prévisionnelle de l'opération : 450 000 € TTC
 - Répartie ainsi :
 - Etudes : 15 000 € TTC
 - Travaux : 423 000 € TTC
 - Services : 10 000 € TTC
 - Acquisitions foncières : 2 000 € TTC

Selon l'inscription budgétaire aux caractéristiques suivantes :

- Section investissement : chapitre 21, fonction 621, nature 2151
 - programme n° A111
 - A P n° 2010 A111 12075 millésime 2010
 - affectation sur opération n° 2010 A111 12075.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

R.D. 201 - Aménagement du carrefour avec la RD 19 bisI à GESIPITZEN



